

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ASSOMPTION

DATES MODIFIÉES POUR LES SÉANCES DES MOIS DE MARS ET AVRIL 2017

PRENEZ AVIS :

Qu'en conformité avec l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), à titre de greffière, je donne avis que contrairement au calendrier des séances ordinaires fixé en début d'année, le conseil municipal a pris la décision d'apporter les changements suivants :

- La séance ordinaire du conseil municipal prévue le mardi 7 mars 2017 sera tenue le **mardi 14 mars 2017 à 19 h 30.**
- La séance ordinaire du conseil municipal prévue le mardi 4 avril 2017 sera tenue le **mardi 11 avril 2017 à 19 h 30.**

Donné à L'Assomption, le 8 février 2017 et publié le 14 février 2017.

Chantal Bédard
Greffière de la Ville